

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE TUCQUEGNIEX

DELIBERATION N°2024-0037

*Extrait du Procès-Verbal des Délibérations prises par le Conseil Municipal dans
sa Séance du 17 juin 2024*

NOMBRE

de conseillers en exercice : 19
de présents : 14
de votants : 16

PRESENTS : Mmes – Mrs DELLA NOCE WAWRZYNIAK
Marianne – GAYCHET Marie - PRUZSINA Françoise
- STACHOWIAK Simon - NOCCHI Raymond –
MICHALSKI Brigitte – MARTEAU Wioletta - LIEVAIN
Pierre-Olivier - KILIANSKI André - BOEMO Sylviane -
POTIER Marc - RIANI Carlo – SBERNARDORI
Thierry - KOCHANYJ Aline

OBJET :

Bourse scolaire 2024/2025

Le Maire certifie que le
compte rendu de cette
délibération a été affiché le
20 juin 2024, que la
convocation du conseil
avait été faite le
10 juin 2024

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DI CARO Céline donne pouvoir à Mme DELLA NOCE
WAWRZYNIAK
Mr TAKACS Michel donne pouvoir à Mr LIEVAIN Pierre-Olivier

ABSENTS EXCUSES :

Mme SALON Aurélie
Mr CHMIEL Denis
Mr FASANO Hervé

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme KOCHANYJ Aline

Certifiée exécutoire à compter du 20 juin 2024



LE CONSEIL MUNICIPAL DE TUCQUEGNIEUX,

Compte tenu des frais supportés par les familles pour les dépenses de rentrée scolaire, principalement pour les enfants fréquentant des établissements scolaires du second cycle hors commune,

Après examen et délibération, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une bourse scolaire d'un montant de 55 € par élève, à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

FIXE les conditions d'octroi comme suit :

- Fréquenter un établissement scolaire public ou laïque extérieur à la commune et ne pas bénéficier des fournitures scolaires gratuites.
- La bourse est attribuée à tout enfant accueilli à partir de la 6^{ème} et jusqu'à 18 ans révolus.

PRECISE que les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 15 décembre de l'année en cours, sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un RIB des parents à qui la bourse sera versée.

« ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS. »

Marianne DELLA NOCE WAWRZYNIAK
Maire de TUCQUEGNIEUX

